

Ouverture des déchèteries durant la crise Covid-19

ACCES PARTICULIERS

DECHETERIE	Jours et Heures d'ouverture	FLUX Déchets verts	FLUX tout-venant	FLUX Métaux	FLUX Eco-Mobilier	FLUX D3E	Toxiques	Bois	Cartons	Piles lampes
PONS	Du lundi au vendredi de 10h-12h30 et 14h-16H									
GUITINIERES	Du lundi au vendredi de 10h-12h30 et 14h-16H									
MONTENDRE	Du lundi au vendredi de 10h-12h30 et 14h-16H									
LORIGNAC	FERMÉE									
ARTHENAC	FERMÉE									
ST AIGULIN	Mardi, mercredi et vendredi 10h-12h30 et 14h-16h									

ACCES PROFESSIONNELS

DECHETERIE	Jours et Heures d'ouverture	FLUX Déchets verts	FLUX tout-venant	FLUX Métaux	FLUX Eco-Mobilier	FLUX D3E	Toxiques	Bois	Cartons	Piles lampes
PONS	Du lundi au vendredi de 9h-10 H et 16h-17h15									
GUITINIERES	Du lundi au vendredi de 9h-10 H et 16h-17h15									
MONTENDRE	Du lundi au vendredi de 9h-10 H et 16h-17h15									
LORIGNAC	FERMÉE									
ARTHENAC	FERMÉE									
ST AIGULIN	Mardi, mercredi et vendredi 9h-10 H et 16h-17h15									

CONDITIONS A RESPECTER AVANT DE SE RENDRE À LA DÉCHÈTERIE

- Prendre RDV en téléphonant au 05 46 48 78 34 entre 9h-12h et 14h-17h.
- Être muni de sa pièce d'identité et de son attestation de déplacement, cochée au 2ème motif (Achats de 1ère nécessité).
- Pour les professionnels, le justificatif de déplacement professionnel, le badge d'accès à la déchèterie et votre pièce d'identité.
- Venir avec sa feuille A4 ou sera inscrit le numéro de votre RDV
- Se munir d'un masque barrière ou alternatif (tissu) est souhaité.
- Venir avec son propre matériel (balai, pelle) et son produit désinfectant

CONDITIONS D'ACCÈS A LA DÉCHÈTERIE

Nombre de véhicules autorisés simultanément sur le site :1

Lors de l'attente :

- Garer vous sur le bas-côté de la route en activant les feux de détresse.
- Couper le moteur.
- Rester dans le véhicule.
- Montrer votre numéro de RDV à l'agent à travers la vitre

Lorsqu'un véhicule sort, un véhicule est autorisé à entrer sur le site.

Lors de l'entrée sur la déchèterie :

- Organiser le déchargement du véhicule dans les différentes bennes en respectant la « marche en avant ».
- Aucun matériel (balai, pelle...) n'est mis à disposition du public.
- Ne pas rentrer dans les locaux du gardien
- Respecter les distances soit 1.5 m avec le gardien